

Conservatoire national des arts et métiers

FICHE DE LECTURE

Les Africains en France de Marc TARDIEU

De 1914 à nos jours

***Master 2 Sciences
humaines et sociales***

Nupcia ITOUA

LES AFRICAINS EN France

De 1914 à nos jours.

L'auteur écrivain Marc TARDIEU Directeur de la collection « Gens d'ici et d'ailleurs » est spécialiste des communautés en France. Il nous livre une ici un ouvrage de synthèse très précieux, qui est également le fruit d'une longue enquête sur un sujet qui fait souvent la une de l'actualité.

Né à Paris en 1959, Marc Tardieu a grandi dans la banlieue nord de la capitale. Fils unique, il a conçu dans l'univers de sa chambre des mondes imaginaires qui lui donnèrent très tôt le désir d'écrire. À l'âge de 40 ans, marié et père de deux enfants, il n'avait cependant encore publié que deux ouvrages lorsqu'il aperçut un soir à la télévision l'écrivain Alphonse Boudard qui présentait sa collection « Ma vie est mon métier » aux Éditions du Rocher.

Marc Tardieu eut l'idée de lui proposer d'écrire l'histoire de son grand-père, Bougnat dans un quartier populaire de Paris, et ce projet fut retenu. Le livre connut un certain succès. Mais l'auteur ne voulut pas se limiter à ses propres origines et s'attacha bientôt à décrire d'autres communautés, d'abord au sein de la France métropolitaine (*Les Bretons à Paris*, etc.) puis outre-mer (*Les Antillais à Paris*, *Les Africains en France*). Il lia à ces documents des romans visant à traiter de façon subjective les mêmes sujets. Dans le même temps, son éditeur lui accorda la direction de sa collection « Gens d'ici et d'ailleurs ». Toute cette aventure autour de la question des racines et de l'immigration dura environ dix ans. (Source site www.transboreal.fr).

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Aux éditions du Rocher

Généalogie d'un métis (roman) 2006.

Les Antillais à Paris, d'hier à aujourd'hui (document) ,2005

Les Alsaciens à Paris, de 1871 à nos jours (document), 2004.

Les Bretons à Paris, de 1900 à nos jours (document), 2003.

Aux bons produits d'Auvergne et de Bretagne (roman) ,2003.

Le bal de la rue de Lappe (roman) ,2002.

Les Auvergnats de Paris (document) ,2001

Le Bougnat (roman), 2000

Chez d'autres éditeurs

La Grande épopée des Auvergnats de Paris (album illustré), éditions de Borée, 2002

Belleville-Apache (roman), le Sémaphore, 1998.

Péguy (biographie), François Bourin, 1993

Quand le poème devient prière (entretiens avec le poète Jean-Claude Renard), Nouvelle Cité, 1987.

Un ouvrage paru en Novembre 2006 dans la collection « Gens d'ici et d'ailleurs » aux éditions du ROCHER.

Dans cet ouvrage, l'auteur retrace le parcours des Africains des tirailleurs sénégalais de la guerre de 14-18 aux squatters de Cachan , bruyamment expulsés au cœur de l'été 2006, ce livre présente de nombreux témoignages qui nous éclairent sur un siècle d'émigration en France.

Si l'entre-deux guerres a surtout été l'ère des étudiants, marquée par l'émergence de personnalités comme Léopold Sédar Senghor, l'émigration populaire que nous connaissons aujourd'hui a commencé avec la Ve République lorsque, dans sa phase de pleine croissance, la France recherchait de la main-d'œuvre non qualifiée pour ses entreprises. Ce sera le temps des Soninkés, Maliens, Sénégalais ou Mauritaniens, issus de la vallée du fleuve Sénégal. Ces nouveaux émigrants, rapidement regroupés dans des foyers, feront déjà l'objet de toutes les attentions défendus obstinément par les uns, rejetés par les autres selon un mouvement qui va s'amplifier à partir de la crise économique des années 1970. C'est l'un des résumés du livre que nous propose l'auteur.

HYPOTHESES :

- ❖ Les Africains en France sont généralement référencés par des expressions telles que « regroupement familial », « intégration », « immigration clandestine », « communautarisme », « sans-papiers » ... à travers cet ouvrage , l'auteur veut montrer que ce sont autant de formules qui ne traduisent qu'imparfaitement la réalité d'une immigration beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine.
- ❖ Souvent misérable mais aussi parfois très riche ,d'un niveau culturel allant de l'analphabétisme au doctorat , répartie en une vingtaine de nationalités et pratiquant les religions les plus diverses , c'est cette Afrique en France multiple et pleine de paradoxes que l'auteur veut montrer ici avec un grand souci d'objectivité et un parti-pris visant à donner avant tout la parole aux principaux intéressés.
- ❖ Ce livre a également pour objectif de permettre au lecteur d'avoir des arguments construits afin de faire face aux préjugés racistes qui entravent aujourd'hui la société française.

Dans ce livre, l'auteur nous rapporte une approche historique de la présence des premiers africains Noirs en France de la période de la colonisation ,du recours aux soldats africains pendant les guerres mondiales qui ont lieu jusqu'à nos jours .En évoquant l'expression « Africains en France », l'auteur fait référence ici aux originaires d'Afrique noire plutôt qu'aux Maghrébins lesquels étaient très présent dans la métallurgie et les grandes usines automobiles ; L'Afrique noire n'a fait son entrée au fur et à mesure que vers les années 1926 et encore qu'à l'époque il n'était que question des pays de l'AOF (Afrique Occidentale Française) et quasiment absents ceux de l'AEF (Afrique Equatoriale Française).

L'Ouvrage se substitue en quatre grandes parties.

La première partie aborde la question de l'implantation du peuple africain sur le sol français et de son émancipation par l'instruction et la révolte.

Au départ, objet de contemplation dans les jardins d'acclimatation parmi les animaux de la forêt dans les années 1877, les premiers africains se sont surtout implantés sur le sol français à la suite de leur intervention en tant que tirailleur. « Tirailleur », ce mot est surtout associé aux ressortissants sénégalais ; d'où l'appellation générique de « tirailleur sénégalais » qui regroupe en quelque sorte la troupe originaire de l'AOF (Afrique occidentale française), notamment le Soudan, la Guinée, La Côte-D'ivoire, Le Dahoméen (ex Bénin), Le Nigéria, La Mauritanie... Le signal du départ a été lancé en 1910 par l'intervention du Colonel Mangin dans son texte « la Force noire », il proposait implicitement aux autorités de l'époque de faire recours à ces « Noirs d'Afrique » comme il le cite si bien « ceux là même qui ont déjà fait leurs preuves sous notre drapeau, non seulement sur leur propre sol, mais à Madagascar et au Maroc » rajoute t'-il.

Le colonel Mangin vante ainsi les mérites de ce peuple qui a su montrer sa bravoure et son courage au travers de l'armée de l'Egypte antique, puis lors des croisades avec l'arrivée des islamistes. Ce ne sont pas non plus des cas isolés puisqu'on se retrouve dans l'histoire avec des soldats noirs aux Etats-Unis, l'armée noire de Toussaint Louverture, et enfin les soldats noirs de Bonaparte en Egypte, tout semble justifier le recours à ces hommes vaillants puisque plébiscité à travers leurs différentes présences dans ces moments stratégiques.

De plus, toujours d'après cette figure influente de l'armée, « le Noir naît soldat plus encore que guerrier, son instruction militaire est facile et il a le sentiment de la discipline. Des réflexes sont très faciles à dresser chez les primitifs, puisqu'aucun n'effort n'a encore déformé cette machine humaine. L'on atteint chez lui l'inconscient presque sans passer par le conscient » c'est à travers cet énoncé que le colonel finit par faire plier les autorités en faveur de sa proposition. C'est ainsi que dans les années 1915 près de deux cent mille hommes ont effectué le voyage de l'Afrique de l'Ouest, et pour la plupart du Sénégal, du Haut-Sénégal et du Niger pour la France où sans se douter que pour certains ce départ était sans retour.

Ces ressortissants africains restent enfermés dans cette image de soldats, même après la guerre. Rares sont à l'époque en France ceux qui parviennent à concevoir leur humanité, pourtant comme toute être humain ils sont capables de faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de ressentir des sentiments, de vivre des émotions et même d'aimer. L'idée paraît incongrue si bien qu'une Lucie Cousturier veut leur rendre hommage tout en prenant des précautions. Cette femme habitait en Provence non loin d'un camp qui servait au logement de tirailleurs. Elle s'était mise en tête de leur faire l'école, c'est ainsi qu'elle a réussi à faire visiter à un bon nombre d'entre eux des monuments et des endroits historiques de France : de la Tour Eiffel, au Louvre en passant par le Sacré-Cœur, Notre Dame,...Elle croyait en l'égalité de tous les êtres.

Outre cette perception qu'a les Occidentaux de ces populations de l'après-guerre, perception qui remonte à bien loin depuis l'époque de l'exposition, de la découverte même de ces peuples ; l'africain présente néanmoins un domaine dans lequel il peut être fier, du moins l'hexagone ne cesse de le tarir d'éloges, il s'agit du champ de bataille, il est décrit comme faisant preuve d'une « bravoure exceptionnelle » individuellement ou collectivement ; capable de faire fuir à lui seul un groupe d'une quinzaine de cavaliers du camp adverse, grâce à un tir bien ajusté, une énergie et un sang-froid sans précédent. Comme illustration parmi tant d'autres, Lamine Kamara sergent, Demba-Ba caporal, Moussa-Cissoko, soldat, ont fait preuve, le 9 juillet 1916, de la plus brillante bravoure en marchant à l'assaut sur un parcours de 700 mètres, sous un feu meurtrier de mitrailleuses et d'artillerie. Ne pouvant aborder la tranchée allemande, fortement défendue, se sont cramponnés au terrain pendant cinq heures, à quelques mètres de l'ennemi. A la tombée de la nuit, profitant des progrès d'une troupe voisine, se sont élancés, avec un groupe de tirailleurs, dans la tranchée où ont été pris 130 prisonniers, dont 7 officiers et 5 mitrailleuses » témoignage d'un responsable de bataillon d'indigènes.

Malgré ces actes héroïques, il n'en reste qu'à la fin de la guerre les pertes des tirailleurs sont et restent énormes, soit près de trente mille hommes pour l'ensemble de la guerre, près d'un soldat sur cinq est mort. Comme dans toute réalité en ce système mondial, ce sont les moins concernés qui sont également les plus exposés, malgré les pertes et les couts subis par tous.

L'autre triste réalité de ces héros est liée à l'état de ceux qui ont survécu il ya la question du retour qui fait surface une fois les hostilités terminées sans un sou en poche, juste une prime versée une fois et dépensée dans des babioles, des promesses non toujours exécutées et très vite le bateau !mais dans quel état ? ;

Des médecins témoignent qu'il est question des blessures de guerre, mais aussi des maladies pulmonaires liées à l'inadaptation au climat. L'état de folie des tirailleurs est également évoqué par « des sujets généralement triste, indifférents à tous muets » cite certains : 55 tuberculeux, 58 lépreux, 111 hommes atteints d'affections diverses et 94 aliénés sur 48396 soldats renvoyés en Février 1919.

C'est ainsi que s'achève cette aventure humaine, avec le retour de la plupart de ces guerriers vers leur terre natale, pas forcément dans leur état de départ, ce qui s'explique par le fait d'avoir vécu la guerre, ce que pour beaucoup d'entre eux n'avaient même pas soupçonnés, ni même leurs familles. Rentrés malades, contestataires inadaptés, rejetant leur mal de vivre sur les structures traditionnelles et les chefs de village ces derniers sont vu comme constituant une forme de soutien au colonialisme. Certains raconte-t-on, comme hantés par une guerre permanente, se mettent à semer la terreur sur leur lieu d'origine, rackettent les populations, ... ils sont alors observés avec inquiétude par le peuple pour qui ces hommes ayant connu l'Europe (vaste territoire où l'on compte des blancs par milliers) sont devenus arrogants, étant un brin au-dessus d'eux, de par leur expérience et du fait d'avoir côtoyé ces êtres « supérieurs » à la peau blanche et extrêmement intelligents.

Contrairement à ce que les apparences auraient pu laisser croire, ce retour aux sources ne ferme pas complètement la porte à ces autochtones; Cet acte va bien au contraire marquer

durablement les mémoires et les consciences, susciter une émancipation progressive, d'abord culturelle dans l'entre-deux-guerres, avant de devenir par la suite clairement politique. Le français croit désormais connaître l'africain il en est de même pour l'africain qui s'est également fait une idée de la France qui l'a chaleureusement accueilli, malgré les souvenirs douloureux ; ce pays qui pour lui est devenu accessible, malgré les lois qui se sont corsées et l'administration qui est de plus en plus lourde.

Dans presque ou quasiment toutes les langues africaines on entend parler de Paris, de la France et de ses environs ; pays de beaux paysages, de riches ; mais également de temps pluvieux à toutes les saisons, de froids insaisissables et surtout des souvenirs de guerre.

La France , ce pays si ouvert ,si accueillant des années 1600 ouvrant ses portes aux allées et venues des différentes personnalités de pays voisins ,des savants aux artistes... se voit être obligée d'instituer des contrôles systématiques à partir de la IIIe République , du aux mouvements d'émigration populaire prenant leur source dans la Révolution industrielle du XIXe siècle. Ainsi, le 2 Octobre 1888 un décret oblige à une déclaration de résidence à la mairie dans les quinze jours suivant l'arrivée ; la loi du 8 aout 1893 astreint à l'étranger à signaler ses changements de résidence et interdit aux employeurs d'embaucher un étranger non inscrit en mairie.

C'est ainsi que s'ouvre la période de l'immigration clandestine, les villes comme Marseille, Bordeaux accueillent de nombreux navigateurs, souvent clandestins, ces faits étaient déjà relatés dans la presse de l'époque avec les premiers drames de ces voyageurs dissimulés dans les soutes que l'on découvrait morts dans les ports d'arrivée. L'on rencontre donc des Soninkés, venus des rives du fleuve Sénégal, qui ne reçoivent le plus souvent pour rémunération que la nourriture nécessaire à leur survie. Les Casamançais, ayant pour sac de couchage le ponton. Les Wolofs en revanche formant « l'élite » des navigateurs africains , employés aux postes les plus divers, chauffeurs ou cuisiniers , matelots , soutiers , graisseurs , mécaniciens ,...

Cette masse de navigateurs formera au fil du temps la poignée d'étudiants qui représentera cette Afrique toujours présentée sous le joug de l'exposition coloniale au travers de modeste villages indigènes offrant l'image du syncrétisme c'est le cas entre autres des villages malgaches.

En matière de politique, L'Afrique Noire fait son entrée à partir de mai 1914 avec Blaise Diagne, député des quatre communes (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis) élu au second tour des élections avec 2424 voix. Les citoyens noirs reconnaissent en lui la capacité de les représenter à Paris.

Né à Gorée et élevé au Sénégal et en France par une famille adoptive, cet enfant du pays étudiant en gestion administrative, en droit et en politique devint un grand fonctionnaire au service des douanes, profitant de ses divers voyages à travers le monde pour se perfectionner Il devint habile en français, dans les débats et discussions et apprit avec sagesse à résoudre les problèmes et à diriger les hommes.

En quête perpétuelle de reconnaissance, Diagne en fait une affaire de tout un peuple, et agit autant que possible en faveur de l'assimilation générale étant lui-même un modèle d'assimilation réussi, symbole de l'Africain accompli à Paris. Considéré également comme une icône de l'égalité, Diagne parvient à apporter des changements certes modestes (mais dont il est fier) à l'égard des descendants des quatre communes dont il est lui-même originaire. A savoir :

-des lois permettant à ses compatriotes de conserver le statu de leurs parents, même s'ils naissent en un autre lieu.

-Il favorise peu à peu l'émancipation des chefs de canton, ensuite il contribue à l'affranchissement des premiers diplômés.

Malheureusement, il finit par constituer pour ses frères noirs de France, un ennemi qu'il faut à tout pris écarté, soutenant de ce fait que l'assimilation qu'il représente ne concerne que lui-même. Perçu désormais comme représentant davantage l'Etat français face à la cause noire plutôt que la cause noire face à l'Etat français.

Tout au moins Diagne devient par là le précurseur de la quête d'indépendance suscitée au sein du peuple noir ; Cette démarche s'est donc poursuivie par des personnes influentes telles que Lamine Senghor le tirailleur sénégalais renvoyé dans son pays natal en 1919 , puis revenu en France dans les années 1921 a décidé de devenir le guide de la libération du peuple noir à travers son cri décisif : « Debout les Nègres » , revendiquant ainsi l'égalité de la race noire parmi les autres races.

S'ensuit dans ce cadre plusieurs autres figures africaines dénonçant le traitement des peuples colonisés cette fois-ci au travers de la culture, la plupart de ces voix noires de Paris sont celles d'Intellectuels, les colons les appellent les « évolués », formés pour la plupart d'entre eux à l'école William Ponty de Gorée pour devenir les futurs cadres du système : Kouyaté, un Bambara né à Ségou en 1902, finit par devenir instituteur dans le Soudan français. Kojo Tovalou Quenum, Dahoméen né à Cotonou en 1887, ayant fait ses études secondaires à Bordeaux. Lamine Gueye, avec une thèse en droit obtenu à Paris Sorbonne oscillant ici entre politique et culture. Léopold Sédar Senghor qui comme ses compatriotes est passé par cette école apportera une grande contribution dans le domaine de la poésie.

On le voit ces différents partisans de la lutte pour l'indépendance ont un point commun, celui d'avoir été formé, d'avoir appris, côtoyé la culture française, et ce sont surtout au départ des fils de riches, ou du moins des enfants de parents assez aisés financièrement.

Ce sont en quelque sorte des personnes ayant déjà eu l'habitude des blancs en les ayant côtoyé dans les lycées dans lesquels ils ont fréquenté dans leur pays d'origine, c'est notamment le cas de Senghor, habitué à être le seul noir dans une classe de blancs, tout comme Blaise Diagne catholique européenisé.

Arrivé en France à 22ans après le Bac, Senghor étudie, parcourt des kilomètres de lignes, habite les bibliothèques, porte son crane dans des tonnes de livres. Il empoche une licence de lettre classiques, une étude sur « l'exotisme de Baudelaire » », l'agrégation de grammaire,

enfin en 1935, qui implique l'acquisition de la nationalité française. Il devient ensuite enseignant, d'abord en Touraine puis en région parisienne au lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés.

C'est ainsi qu'il fait la rencontre de Aimé Césaire au lycée Louis Le Grand où, qui comme le décrit Césaire, « lui quittais le lycée moi j'y entrais. Et puis nous avons lié connaissance et pris rendez-vous. Nous nous sommes beaucoup vus à cette époque-là. C'est absolument sur que sa rencontre a eu sur moi une très profonde influence parce que c'était le premier Africain que j'avais pu fréquenter. On ne se lassait pas, on bavardait, on discutait âprement. On lisait les mêmes livres. Il m'influçait. C'est une date très importante pour moi ».

C'est à partir de ces retrouvailles que naîtra plus tard la négritude et nous entraîne vers les périodes d'indépendance.

D'où la seconde partie : vers les indépendances

LA POLITIQUE

Houphouët-Boigny est de ces nouveaux députés africains appelés à siéger à Paris à la suite de la conférence de Brazzaville, instaurée par de Gaulle dès le début de 1944. En 1945 les représentants de l'Afrique noire arrivent à Paris. Fini le temps d'une voix unique, celle de Blaise Diagne, d'abord, puis de Galandou Diouf. L'AOF possède désormais dix députés, répartis en deux collèges. Houphouët-Boigny s'est érigé en défenseur de la loi pour l'abolition du travail forcé.

Mais quels sont donc ces parlementaires africains, devenus populaires sur leur continent d'origine et, pour la plupart régulièrement réélus ? Une élite bien sur, ces fameux « évolués » que la France rêvait de former et pour laquelle elle a créé des écoles. Ecole William-Ponty, de Gorée, la plus célèbre, chargée de former des instituteurs qui poursuivaient souvent leurs études à Aix-Provence. Ecole de médecine de Dakar, école vétérinaire de Bamako ... Tous ces établissements prestigieux, qui ouvrent les portes de l'Europe aux meilleurs éléments, se comptent sur les doigts d'une main.

Autre élément original, beaucoup de ces premiers députés étaient issus de familles catholiques : Senghor, Houphouët-Boigny, mais aussi Douala Manga Bell ou le Dahoméen Sourou Migan Apithy, venant d'un pays où les missions jouaient un rôle important dans la vie politique.

Excepté Sékou Touré, la plupart des parlementaires de Paris relèvent donc d'une Afrique privilégiée et beaucoup ont conscience de ce statut particulier, qu'amplifie la vie parisienne. Ne risquent-ils pas de se couper davantage de leur peuple ?

Contrairement à la certitude du départ que les choses vont pouvoir évoluer, les revendications des députés semblent long à aboutir, constituant ici une ombre qui vient ternir le tableau idyllique initial. Pourquoi d'ailleurs les premières lois si rapidement adoptées mettent-elles tant de temps à être appliquées ? Qu'attend-on pour instaurer des sanctions contre les

nombreuses atteintes à l'interdiction du travail forcé ? L'euphorie de la Libération passée, le décalage habituel entre les déclarations et les actes s'impose de nouveau aux yeux de tous.

C'est donc une évolution décevante

Dès 1947, il semble évident que les députés d'outre-mer ne sont pas des parlementaires comme les autres. N'arrête t-on pas les représentants de Madagascar, sans même prendre le soin de lever leur immunité ? Que des émeutes éclatent dans l'île d'où ils sont originaires et aussitôt ils sont soupçonnés d'en être les inspireurs. Les autres députés d'Afrique ont beau protester, soudain leurs voix ne comptent plus. Seraient-ils simplement les otages d'un processus, au service de la bonne conscience européenne ?

Signe de l'évolution des esprits, Sissoko refuse cependant la doctrine de l'assimilation prédominante avant guerre, au profit de ce qu'il appelle « l'association » entre le colonisateur et le colonisé.

Senghor est souvent cité au premier plan de la politique et de la culture, parfois écartelé entre l'une et l'autre.

Sa pensée comme celle de Sissoko est limitée par l'engagement de l'homme politique.

Senghor a voulu avant tout obéir aux exigences de son époque. Il pensait que son peuple avait un urgent besoin d'actions politiques et qu'en s'engageant dans ce sens, il contribuerait à libérer une parole collective.

Ce combat sera peut-être la plus grande lutte singulière du Senghor de l'après-guerre. On l'a souvent opposé ici à Houphouët-Boigny, qui conscient de la richesse propre à son pays, attaché à l'idée des nations africaines comme préalable à toute unité. Mais Houphouët-Boigny, pas plus que Senghor n'avait le pouvoir de trancher cette question. Et en choisissant de soutenir chaque pays séparément, le gouvernement français favorisera ce que l'on a appelé la « balkanisation » de l'Afrique.

Tous ces enjeux se jouent donc à Paris, mais il semble bien que les députés africains, invités officiellement à participer au débat, n'aient jamais pu donner leur pleine mesure. Si le mot « colonisation » n'est plus de mise, il existe une hiérarchie de fait entre colonisateurs et colonisés, qui apparaît à l'évidence dans le peu d'influence réelle des représentants des colonisés à l'Assemblée. Dès lors, lesdits représentants ne vont pas tarder à être contestés, notamment par la jeunesse africaine de France.

Plus généralement, c'est à travers la culture qu'apparaît la contestation du rôle des politiques, autant que les perspectives d'avenir pour l'Afrique.

LA CULTURE

Le domaine culturel est généralement associé à Alioune Diop. Un Woloff saint-louisien fils de receveur des postes qui poursuit des études de lettres classiques le conduisant ainsi à Alger où il aura pour condisciple Camus, puis à Paris. Devenu professeur des lettres, il est nommé en région parisienne à la Libération. Il renonce rapidement à ce poste pour se consacrer totalement à la culture où résident selon lui, les véritables enjeux.

En 1947, c'est la naissance de la revue *Présence africaine*, puis en 1949, la maison d'édition du même nom. Plus tard s'élèvera une librairie au cœur du Quartier latin.

Pour Diop, il s'agit de penser « l'indépendance avant de la proclamer »

Dans cet après-guerre, c'est surtout l'Afrique étouffée qui jaillit de tous les pores de la peau et de l'esprit qu'un Alioune Diop à Paris, une Afrique martyrisée en soi, rabaissée, humiliée, dont il découvre la grandeur. Une prise de conscience partagée par beaucoup, parfois involontairement. Les bons élèves de l'Europe, l'élite africaine en France forment sa révolte. La fin du tunnel commence à se dessiner. Avec au bout, une lueur d'espoir : l'indépendance.

Les écrivains noirs francophones trouvent dans *Présence africaine* la tribune dont ils ont besoin. Une tribune d'autant plus ouverte que celui qui la préside n'apparaît pas comme un homme aux convictions figées. Il incarne bien en cela l'aventure d'une génération qui se cherche et révèle autant de convictions que de questionnements.

Néanmoins, la fameuse question de la francophonie, l'usage de la « langue du colonisateur » par toute cette génération d'intellectuels qui entend par ailleurs s'ériger contre le colonialisme, est un autre paradoxe dont tous sont conscients.

LE MOUVEMENT ETUDIANT étudiant n'est pas en reste dans cette lutte

« Dahoméens, Ivoiriens, Sénégalais, tous se rendirent bientôt compte qu'au-delà de la diversité des langues, des coutumes, une même volonté de s'instruire, de se cultiver, de servir l'Afrique les unissait.

La plupart des étudiants sont en effet membres de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France et beaucoup sont également affiliés au RDA. Autant dire que le mode de pensée marxiste s'impose dans les consciences.

A l'évidence, les frontières entre études, politique et culture sont étroites.

Tous ces étudiants fermement engagés, qui se réunissent dans leurs chambres de la cité universitaire, dans leurs divers foyers, ne tardent pas à faire la guerre aux autres, leurs aînés, ceux de la génération d'avant qui font la politique à la tribune, en costume cravate, ceux qui se font appeler « Monsieur le député ». En avance sur la sensibilité de la plupart de leur contemporains, ces jeunes ne sont cependant pas seulement les précurseurs des indépendances africaines. Par leurs choix idéologiques et le radicalisme de leurs positions, ils sèment aussi dans le cerveau de la jeunesse française un esprit qui va peu à peu germer pour donner naissance à mai 68.

La diversité : la question du déracinement

Car n'imaginons pas un seul instant des Africains en France parfaitement solidaires, s'exprimant d'une seule voix, ou tout au plus partagés entre deux ou trois camps, selon leur génération et leur situation sociale. La diversité des publications témoigne de la multitude des approches. Un grand nombre revues militantes visent chacune un auditoire propre.

Des jeunes, moins engagés politiquement, expriment souvent une autre préoccupation, le déracinement. On le voit, les déracinés sont ici des êtres en perte d'humanité, oubliant leur famille et les valeurs dans lesquelles ils ont grandi. La problématique du déracinement met en avant l'honneur perdu de l'Afrique, voilà bien l'image que le jeune étudiant a de ses propres compatriotes. Image d'une communauté déchirée, derrière la fausse solidarité insinuée par l'usage multiplié du mot »frère ». Ici, ce n'est plus la diversité mais la division qui s'impose, le refus du jeu de miroirs, et le pire ennemi n'est pas tant le Blanc, le colon, que soi-même.

LE TEMPS DES INDEPENDANCES

La seconde idée mise en avant avec celle de l'indépendance est notamment celle de l'« unité africaine ».

Le Cameroun, est le pays qui ouvrira officiellement sa période d'indépendance africaine dans les années 60. Les étudiants camerounais revendiquent en fait une autre indépendance, coupée des liens avec la France, selon la voie ouverte par la Guinée de Sékou Touré. Une marxiste version africaine a vu le jour et les fameuses indépendances politiques, par accord pacifique avec l'ex-colonisateur, ne satisfont pas un mouvement intellectuel dominé par l'idéologie révolutionnaire et le mythe du parti unique.

Les indépendances ne mettent donc pas un terme au conflit entre les parlementaires africains qui, pour certains, deviennent présidents de leurs pays respectifs, et le monde de la culture. Cependant, et contrairement à ce que laissent présager les attentats au Cameroun, les cérémonies officielles se dérouleront dans l'ensemble sans grand heurts.

Ainsi toutes ces indépendances de ces pays suscitent dans l'opinion publique en France une relative indifférence qui tranche avec l'enthousiasme africain.

En fait, ces indépendances ont changé considérablement la situation. Désormais, malgré le maintien d'une forte influence française, des décisions essentielles concernant l'Afrique se prendront non plus à Paris, mais dans les capitales mêmes des nouveaux états indépendants. A quoi s'ajoute cette fuite des cerveaux et des parlementaires, partis poursuivre leurs carrières en Afrique, pleins d'espoir, au service de leurs nouveaux pays.

De ce fait en cette ère des indépendances, on ne peut plus attendre d'un intellectuel africain qu'il soit un simple « évolué », un assimilé qui récite sa leçon occidentale, applique purement et simplement les grilles de lecture apprises en France à son continent d'origine.

Avec les indépendances, d'autres lois, mesures sont adoptées notamment en matière d'immigration, de contrôle des frontières ; ce qui nous entraîne vers la troisième partie qui évoque les grandes étapes d'une émigration populaire.

1960-1974 : LA VALLEE DU FLEUVE EN France

Soninkés et Toucouleurs, les ethnies dominantes.

Ils sont de la vallée du fleuve Sénégal, se réclament de deux ethnies, Soninkés et Toucouleurs. Mais leur passeport les dits « maliens », « sénégalais » parfois « mauritaniens », enfermés dans les frontières nées des jeux coloniaux.

Soninkés, Toucouleurs, deux ethnies qui à elles seules, représenteront bien vite plus de 80% des Africains noirs de la métropole. Eux n'ont pas besoin de carte de séjour, ils font même partie de la Communauté, accèdent d'abord au territoire comme s'ils étaient des citoyens français. Mais sitôt les indépendances venues, un accord multilatéral sera signé avec la France, puis avec des accords bilatéraux fixant des conditions particulières, pays par pays.

L'industrie française de ces années 1960 recherche justement des hommes, des êtres sans histoires, des paires de bras, des paires de jambes, du rendement, des gens qui obéissent au doigt et à l'œil, qui ne connaissent pas le mot »grève«, juste le mot »chef«, dont on ne cherche pas à savoir où ils habitent et comment ils vivent, s'ils ont une famille ou non. On ne leur demande que de produire plus, toujours plus. L'Africain Subsaharien devient alors un sujet de choix, d'autant que ceux de l'Afrique du Nord passent pour suspect du fait de la guerre d'Algérie. Ils font l'objet d'une surveillance accrue de la part des policiers et des douaniers. Il y a alors un grand trou vide où s'engouffre le travailleur d'Afrique Noire, l'homme de la vallée du fleuve, celui qui vient de pays où l'indépendance s'accomplit en douceur.

Au niveau administratif, il faut théoriquement présenter un certificat de travail revêtu du visa du ministère du travail de l'état français ainsi que d'un certificat de contrôle médical délivré par le consul de France après examen subi dans le pays d'origine.

Dans les faits ce n'est pas toujours le cas, car la plupart des ressortissants africains rentrent sur le territoire en touriste, trouvent un emploi et font régulariser leur situation. Il est fréquent que des passeports servent à plusieurs membres d'une même famille, le premier obtenant le certificat de travail dont les autres bénéficient ensuite. En principe illicite, ces pratiques jouissent de la plus grande tolérance de la part des autorités de l'époque. Pas question en plus en ces temps d'opulence, de renvoyer manu militari cette main-d'œuvre si précieuse. Ainsi grossit le flot des Africains. Famille après famille. Village après village.

Ils n'étaient guère que deux mille sur tout le territoire français en 1953. Dix ans plus tard, ce chiffre est déjà multiplié par dix. La population noire représente néanmoins une population fortement étudiée et la question qui surgit à l'époque pour les employeurs français est comment faire de l'Africain un travailleur rentable ? Comment améliorer son rendement ?

C'est à la suite de mai 68 que la question des travailleurs africains trouve visiblement sa place dans les conflits idéologiques en cours.

Travail et logement constituent ainsi les sujets d'étude les plus fréquents. Une fois arrivé en France, l'africain se met donc en quête d'un travail. Dans ce but, il peut se rendre au bureau d'embauche d'une grande entreprise mais, le plus souvent, il est coopté par un proche (celui qui a déjà un emploi en parle à son responsable qui embauche son frère)

Enfin, ultime voie vers l'emploi, le ressortissant africain peut être embauché dès son pays d'origine par un Européen.

A l'époque il est encore interdit à un étranger de fonder ou de diriger une association (ou un syndicat professionnel) et même de voter aux élections syndicales, à moins d'habiter depuis cinq ans au moins en France et de bénéficier d'un statut de résident privilégié. Quant à l'exercice du droit de grève, il ne s'exerce pas sans danger.

Le logement

Le logement d'immigrés fait un scandale en 1970, avec le drame qui s'est produit dans un pavillon à Aubervilliers et va faire couler beaucoup d'encre » Cinq travailleurs africains sont morts asphyxiés dans un pavillon. Deux autres ont du être hospitalisés. Chacun payait 70F par mois le droit de coucher à dix dans une pièce de 4mètres carrés –sans chauffage, sans gaz, sans électricité.

L'image d'immigrés exploitant leurs compatriotes va être également largement développée par une certaine presse à connotation raciste alors que d'autres au contraire, dénoncent la question de l'habitat, la condition des Africains en France.

On propose alors pour solution le foyer. Le foyer, lieu de vie réglementaire, dument contrôlé soumis à des normes. Il en existe déjà un certain nombre dans les années 1960 mais il s'agit désormais de les multiplier, de faire disparaître à jamais les marchands de sommeil dans une case sombre de l'histoire. Des sociétés spécialisées dans la construction de ce genre d'habitats lancent de vastes chantiers. C'est notamment le cas de la Soundiata, habituée à l'accueil des Africains, et aussi de la célèbre Sonacotra (Société nationale de construction des foyers pour les travailleurs) qui accueille des immigrés de toutes origines.

Le foyer, lieu de vie communautaire qui permet aux Africains de se regrouper par village, parfois par région, est présenté comme un idéal à l'époque au même titre que les grands ensembles qui se dressent dans les villes modernes. Un nouveau paysage urbain se dessine, conçu, dit-on, pour le bien-être des populations.

Cependant ces foyers, possédant certes des comités de résidents restent fortement sous la tutelle des ressortissants français, du fait de la loi, qui interdit donc à tout étranger de diriger une association en France. Gardé par les uns, protégé par les autres, l'émigré africain est décidément bien encadré. Et c'est ce qu'il refuse désormais, de plus en plus conscient de sa propre valeur, irrité que l'on pense sans cesse pour lui, y compris dans les mouvements politiques qui se présentent à ses côtés.

Hélas, ce combat pour la reconnaissance va rencontrer en chemin un mouvement inverse, stimulé par les pouvoirs publics français. Dès le milieu des années 1970, avec la crise pétrolière et la montée du chômage, l'immigré devient rapidement suspect et de nouvelles lois sont émises pour lui compliquer l'accès à l'exhagone. Commence une nouvelle phase, marquée par une répression croissante.

1974-1986 : LES ANNEES CHARNIERES

De Nouvelles réglementations

Tout commence le 3 Juillet 1974, en matière d'immigration on n'annonce des mesures provisoires, un provisoire qui va durer. Il est question de la création d'un secrétariat d'Etat à l'Immigration, du jamais vu depuis les années 1930, avec l'intention affichée d'améliorer le sort des étrangers. Mais il ressort des premières décisions gouvernementales une volonté d'améliorer le sort des étrangers travaillant en France. Au-delà de l'effort prévu en matière de logement et de formation, promesse est faite d'élaborer un projet reconnaissant aux immigrés les mêmes droits syndicaux qu'aux travailleurs nationaux. C'est là le gage d'une immigration réussie.

Dans les faits, cet aspect généreux passera au second plan, limiter les entrées, favoriser les retours l'emportent amplement sur le souci d'accorder des conditions décentes à ceux qui sont là. Ce n'est qu'à partir de 1981 avec l'arrivée de la gauche au pouvoir que les choses vont quelque peu changer, avec la régularisation de 127 000 immigrés clandestins sur les 150000 environ qui ont fait la demande.

Les étrangers obtiendront également le droit de fonder et de diriger des associations, et bientôt en 1984, la carte de séjour de dix ans renouvelable sera quasiment généralisée. Les Africains vont quelque perdre leurs avantages antérieurs, notamment leur situation privilégiée, fruit d'un accord entre leurs pays d'origine et la France à partir des années 1974-1986.

Des accords Etat par Etat continuent néanmoins d'exister et trois nationalités conservent un statut privilégié : Congolais, Tchadiens et Centrafricains n'ont besoin ni de la carte de travail ni de la mention « salarié ». Globalement, il devient cependant plus difficile pour un Africain de pénétrer sur le sol français, sauf dans des cadres bien définis, comme le regroupement familial. Finis donc les allers retours libres entre la métropole et le pays d'origine. S'il n'est pas en règle, celui qui 'sen va n'est pas sur de pouvoir revenir. Tout départ est potentiellement définitif. Et donc par contre coup toute arrivée devient durable.

Des Africaines en métropole

Qui sont en effet les premières émigrantes africaines ? Les épouses de ces Soninkés et Toucouleurs dont nous avons évoqué l'épopée, femmes issues de la terre, presque exclusivement musulmanes, qui vont effectuer le long voyage depuis l'air libre et sec du Sahel jusqu'à l'espace cloîtré d'un petit appartement citadin. De la ville, elles ne connaîtront d'abord que les quatre murs d'un studio ou d'un misérable deux pièces dans lequel elles s'entassent avec, parfois, d'autres épouses et de nombreux enfants.

Les données dont dispose l'ouvrage au niveau national, montrent une progression de leur nombre de 177,8% entre 1975 et 1982, soit l'une des plus importantes parmi les communautés immigrées, juste après les Turcs et devant les Maghrébines. Dans l'ensemble, cependant, les femmes restent nettement minoritaires au sein de cette communauté africaine, à l'origine presque exclusivement masculine. Mais elles ne représentent guère que 35% des Africains recensés en France, soit 48 580 femmes pour 89 500 hommes.

L'image de l'Africain reste donc essentiellement masculine mais se diversifie. Apparemment discrète, l'arrivée des épouses porte cependant en germe une profonde transformation. Sur un plan numérique, elle conduit à un fort accroissement des populations d'Afrique noire en France alors que, globalement, la population d'immigrés sur le territoire national reste stable. Sur le plan de l'habitat, elle conduit à abandonner les foyers qui sont rarement mixtes, au profit d'appartement HLM, impliquant ainsi une plus grande cohabitation avec des familles aux origines diverses. Mais surtout, les femmes élèvent en France la future deuxième génération, une génération d'enfants d'immigrés, véritable symbole de l'implantation durable.

Le regroupement familial engendre en fait des réalités complexes. Des femmes s'émancipent créent même parfois des entreprises. Et important à signaler que même si elles représentent une minorité, certaines se sont installées en France non pour rejoindre un mari, pour y travailler.

Différentes nationalités, diverses façons d'être

Un autre phénomène nouveau, partiellement induit par les changements de législation, est la diversification des nationalités. Sénégalais et Maliens originaires de la Vallée du Fleuve restent certes les plus nombreux, d'autant que le regroupement familial a en un sens consolidé leur présence. Mais les restrictions en matière d'immigration populaire et l'envoi de plus en plus massif d'étudiants par d'autres pays d'Afrique vont créer un rééquilibrage relatif.

La plupart de ces étudiants se regroupe en région parisienne, pour des raisons professionnelles autant que pour échapper à une certaine solitude, voire à un racisme plus marqué encore province.

Très loin derrière viennent la région Marseille-Aix-en-Provence, puis la région Lyonnaise.

Dans les années 1980, près de deux tiers des Camerounais résident en Ile-de-France, et plus de la moitié se répartissent dans quatre départements de banlieue (92-93,94-95). Les femmes camerounaises occupent une place d'importance dans le monde du commerce. Le plus souvent nées en milieu citadin, issues de milieux aisés, elles pratiquent majoritairement le christianisme. Quelques unes ont d'abord poursuivi des études avant de s'engager dans les affaires. Rien à voir donc avec cette population du Sahel qui forme une majorité écrasante et bien visible. Ces camerounaises représentent même un exemple d'émancipation avancée à l'égard de la tradition, jusque dans leur tenue vestimentaire.

Le vêtement est sans aucun doute un signe de reconnaissance important dont la valeur emblématique sera portée à l'extrême par ces Congolais qui se sont qualifiés eux-mêmes de

« sapeurs » et de ce qui est dit c'est l'ethnie qui a été la plus fortement touchée par le colonialisme qui est fortement concerné par ce phénomène.

Etudiants et demandeurs d'asiles

Dans l'après guerre et jusqu'aux indépendances, Paris était alors au cœur de la vie politique et culturelle africaine. Lieu de passage obligé pour les étudiants, dont le nombre ne va pas cesser d'augmenter, lieu de grandes luttes idéologiques. Mais à partir des années 1960, les différents pays d'Afrique vont développer leurs propres universités, parfois avec la collaboration de la France. Les formations des premiers cycles étant assurées dans les pays d'origine, il n'est plus nécessaire désormais de venir étudier en France que dans le cadre de DEA et des doctorats de troisième cycle. Ces études, coûteuses, sont parfois soutenues par des bourses, attribuées par l'Etat d'origine, par le gouvernement français, ou encore par des organismes particuliers comme l'UNESCO.

Au Cameroun, notamment, la formation des élites en France repose en fait sur une longue tradition, car, dès les années 1950, les étudiants camerounais forment le groupe le plus important en métropole.

Mais les pays d'origine s'interrogent de plus en plus sur l'intérêt de financer des études, sachant que beaucoup de leurs ressortissants ne reviennent pas, une fois leur diplôme obtenu. Certains se font même naturaliser. Cette question, ainsi que les difficultés financières, vont pousser à une diminution du nombre des bourses, favorisant ceux qui peuvent effectuer le parcours par leurs propres moyens. Les plus riches donc. Ce sera le cas d'un certain nombre de camerounais, issus de familles pour qui la poursuite d'études en France reste considérée comme prestigieuse, voire le signe d'une certaine réussite sociale.

Immigration clandestine, polygamie, excision : l'hypocrisie française

Montée du chômage, difficultés économiques. L'étranger devient porteur de tous les maux, il est accusé, le bouc émissaire. L'immigré est le clandestin, l'irrégulier par définition, surtout quand il se distingue par sa couleur de peau.

La presse va même bientôt dénoncer des situations, rares mais scandaleuses aux yeux de l'opinion publique, d'hommes touchant des allocations familiales considérables du fait du grand nombre d'enfants nés de femmes différentes.

Une autre question fait scandale en ces années 1980 : l'excision. Quoi de plus odieux, aux yeux des femmes, de l'Occident dans son ensemble, que cette mutilation sexuelle ? Non seulement certaines peuvent y perdre la vie, mais l'esprit même de ce rituel, autant que la souffrance physique et morale qu'il engendre font horreur.

L'excision est pointé du doigt et combattu même dans les pays d'origine ; pas moins d'une vingtaine de procès entre la fin des années 1970. Mais s'agit-il seulement du procès de l'excision ? N'est-ce pas aussi un peu celui des étrangers dans leur ensemble, dont on prétend qu'ils ne s'intègrent pas ?

La lutte contre l'excision, qui a toutes les apparences du bien, cache la lutte contre l'immigré le rejet de l'étranger que la morale n'autorise pas. Un combat foncièrement mauvais qui se donne les apparences du bien ;

De la solidarité africaine offerte en exemple aux Français

De l'Afrique, on préfère retenir la cacophonie plutôt que la solidarité. Cette dernière même passe pour être trop traditionnelle, presque aliénante. Et pourtant n'est-il pas extraordinaire que l'immigré d'Afrique subsaharienne, le plus soumis collectivement à la misère, parvienne presque toujours à conserver toute sa dignité ? Solidarité villageoise, premier cercle associatif auquel nul ou presque ne peut échapper. Le « Parisien » se doit à la fois d'envoyer un mandat régulier à sa famille et de participer aux dons pour le village. Avec son salaire modeste, il s'acharne à dépenser le moins possible pour satisfaire ses besoins personnels.

Citons encore les associations d'étudiants, fondées sur l'entraide mais aussi sur le souhait de définir une Afrique nouvelle, motivées par le marxisme ou par l'esprit de la démocratie contre les dictatures subsahariennes. Quant aux associations de femmes, elles constituent des lieux d'émancipation où les plus anciennes conseillent les nouvelles venues sur leurs droits, les démarches à accomplir.

Associations religieuses, associations informelles, réseaux. Rencontre de la vie collective traditionnelle africaine et du droit français, perpétuation de traditions et ouverture à un monde autre qui dépeint peu à peu.

L'idéal, le sentiment d'une mission constituent des caractéristiques propres à bon nombre de des représentants de l'élite africaine. Une élite dotée de têtes pensantes, hommes et femmes de lettres, parfois groupées autour de *Présence africaine* et *Jeune Afrique*, personnalités atypiques qui donnent de l'ampleur à la langue française en ces temps de fermeture d'esprit.

En ces années 1980, parmi tous les artistes ce sont cependant les musiciens qui parviennent le mieux à conquérir les cœurs ici et là bas, Manu Dibango, Salif Keita en sont les grandes figures en vogue.

1993 : les lois Pasqua

Les deux lois dites « Pasqua » sont des lois du 24 Aout et du 30 décembre 1993, concernant le séjour des étrangers. Pour obtenir la nationalité française, il ne suffit plus désormais d'être né sur le sol national. L'enfant de parents étrangers devra adresser une demande officielle entre l'âge de 16 ans et de 21 ans.

QUATRIEME PARTIE : LES AFRICAINS A PARIS AUJOURD'HUI.CONCLUSION SUR L'IMMIGRATION AFRICAINE EN FRANCE.

Des squats au foyer de Montreuil

Indépendamment de toute considération politique, les années 1970 étaient plus humaines que nos années 2000. A l'époque lorsqu'un incendie provoquait des morts, toute une partie de la population se mobilisait pour que les immigrés obtiennent de meilleures conditions d'habitat. Mais aujourd'hui, les principaux camps politiques se renvoient mutuellement la balle. Tous responsables et tous irresponsables. Dès lors, rien ne se passe, comme s'il existait une incontournable fatalité. Et d'ailleurs, beaucoup d'Africains eux-mêmes ne recherchent pas le scandale, de crainte qu'il ne conduise à l'expulsion massive des clandestins plutôt qu'à des recherches d'amélioration de l'habitat.

Hormis les squats, une autre forme d'hébergement, légale mais bon marché, reste bien sur le foyer. Là encore, la surpopulation fait rage. Ce serait là une coutume africaine. On ne laisse pas l'un des siens dans la rue. Question d'humanité, alors quand il y a un logement pour quatre, ça fait de la place pour dix.

Des logements d'étudiants :

Boursiers de l'état français, logés à la cité universitaire de Paris. ; Certains sont parfois regroupés dans des foyers, créés cette fois par leur pays d'origine. A l'époque la Maison des Etudiants du Congo, fermé par l'Etat au fil du temps, car devenu un point de repères pour les sapeurs.

Malgré les contraintes, les foyers demeurent très prisés car il n'est pas si facile de se loger à prix modéré et les jeunes étudiants africains d'aujourd'hui ne sont pas toujours issus de milieux privilégiés comme au temps de la colonisation.

Du côté de Château-Rouge :

Hormis les foyers des travailleurs ou d'étudiants, l'Afrique compte aussi à Paris ses repères, ses points de rassemblement. Elle vous accueille notamment à la sortie du métro Château-Rouge. Le quartier demeure essentiellement cosmopolite .Parmi la population subsaharienne, femmes en boubou et hommes en tenue traditionnelle forment une minorité au milieu de ceux qui font le choix de se vêtir à l'européenne. Et les conversations voient se mêler les langues africaines et le français qui permet à une Camerounaise de comprendre une Sénégalaise ou une Ivoirienne.

Restaurants et autres lieux branchés

Le quartier de la République est depuis longtemps un haut lieu de mode africaine. On se souvient des sapeurs qui s'y réunissaient dans les années 1980. Beaucoup venaient déjà s'approvisionner dans la toute proche rue Meslay, célèbre pour ses magasins de vêtements et chaussures haut de gamme.

Voici donc qu'apparaissent devant nous plusieurs Afrique à Paris. A mille lieues des Maliens des foyers populaires économisant le moindre sou pour envoyer leurs mandats au pays, les ambassadeurs et hommes d'affaires dépensent sans compter au restaurant.

Quoi de commun, nous dira-t-on, entre toutes ces Afrique ? Entre ce squat du XIV^e arrondissement et une boîte de luxe de la rue de la Croix-Nivert Entre un musée, une librairie et un marché populaire de fruits et légumes ? Le sentiment partagé, peut-être, d'appartenir à un continent méprisé, rarement évalué à sa juste valeur. Même en costume cravate, la plupart des Africains gardent une conscience aigüe de la discrimination dont ils sont collectivement les victimes.

Familles africaines

La famille nombreuse, pis encore, la famille polygame avec de nombreux enfants, élevés par leurs diverses mères. Ce modèle si décrié, régulièrement cité dans les médias, ne représente aujourd'hui qu'une minorité non représentative des familles africaines d'origine. Et pour cause depuis 1993, ces familles polygames ne sont plus les bienvenues au point que la délivrance et le renouvellement de la carte de résident nécessitent désormais l'absence de polygamie.

La plupart des familles africaines que nous avons rencontrées présentent un modèle classique : un père, une mère et des enfants. C'est le cas dans les milieux non musulmans mais aussi parmi les Maliens, Sénégalais et Mauritaniens. Beaucoup n'aspirent qu'à former un foyer avec une seule femme.

Et la question du métissage ? Il est plus fréquent dans la seconde génération. Il concerne aussi davantage l'avocat, l'ambassadeur, l'intellectuel ou le commerçant que le nettoyeur du métro. Il devient même parfois une raison de rester en France.

Portraits d'étudiants

Malgré l'attrait croissant des Etats-Unis et le développement de cycles universitaires de qualité dans les pays d'origine, de nombreux jeunes Africains se tournent encore vers la France, tout particulièrement pour achever leurs études. A ceux là s'ajoutent un grand nombre de stagiaires venus en France pour affiner leur formation.

Ecrivains et artistes :

S'il ne correspond pas à l'image que l'on se fait de lui, l'Africain est ainsi toujours contraint à apporter la preuve de sa différence. Il doit sans cesse prouver qu'il est lettré que, ce n'est pas un misérable, et là intervient le costume à la griffe bien visible ou cet usage prodigieux de la langue, une façon de s'inviter dans une fête où il n'est pas automatiquement le bienvenu.

Voilà qui laisse entendre qu'un noir d'Afrique aura bien du mal à se faire accepter au cœur de la littérature francophone, malgré quelques encouragements académiques. D'où peut-être, ce déchainement du talent, cette nécessité de briller, comme une façon de se libérer avec la langue même qui enchaîne.

Quand Afrique rime avec fric

Le grand rêve populaire s'incarne plutôt dans le sport qui offre l'image de jeunes issus des plus basses classes sociales parvenant au sommet de la gloire et de la fortune.

Le temps des sans-papiers

Et les clandestins ? dira-t-on. Ces fameux clandestins qui ne cessent de défrayer l'actualité, enjeu des grandes batailles électorales. Ils seraient, d'après le ministère de l'intérieur, entre deux cent et quatre cent mille, venus en partie d'Afrique noire qui compte pour le reste quelque quatre cent mille résidents officiels. Quel contraste entre l'absence de droit à la parole de ces populations et les multiples discours qui leur sont casacrés. Toujours au cœur d'un débat auxquelles elles ne sont jamais conviées.

Les chiffres alors sont sans appel. Si le chômage au niveau national avoisine les 10%, s'il est globalement deux fois plus important pour les immigrés dans leur ensemble, soit environ 20% il monte jusqu'à 25% pour les ressortissants d'Afrique noire. C'est-à-dire, en 2002, 46 231 demandeurs d'emploi pour une population active de 186 828 personnes. Cela représente déjà une hausse vertigineuse de 12% par rapport à l'année précédente. Et bien sur, ce chiffre officiel est très en dessous de la réalité puisqu'il faudrait y ajouter une très bonne partie des clandestins.

Manque de qualification et discrimination tissent pour beaucoup une situation intenable. Dès lors, les associations de lutte contre le racisme sont submergées d'appels.

Presse et culture

Dans les foyers et dans les squats, comme dans les beaux immeubles de Paris, partout où vivent des Africains, de bien visibles paraboles annoncent la présence d'écrans de télévision captant des images du monde entier, surtout d'Afrique. Notons des chaînes telles que *TV5*, *Africable*, *TéléSud*,...

Coté Radio, on peut citer : *RFI*, *France culture*,...

Pour conclure, l'Afrique présente désormais de solides ambitions que seules les œillères issues des prétentions occidentales empêchent de voir. Le développement de l'Afrique passe sans aucun doute par la découverte et l'épanouissement des talents ; d'où la multiplicité des salons, des forums ayant pour but de dénicher des talents africains afin de leur proposer des emplois, et de rentrer participer à la construction du pays. Ces événements concernent généralement des jeunes ayant bac +4 bac +5.

On assiste à une véritable révolution des mentalités à laquelle nous sommes ici conviés, où la culture est appelée à jouer un rôle essentiel.

CRITIQUES

Au départ historique, le livre prend vers la fin une tendance générale descriptive. L'auteur présente donc un texte très descriptif, utile pour quiconque ne résidant pas en France n'ayant encore jamais eu lieu l'occasion de voir la réalité de ces « Africains en France ». , souhaitant donc s'instruire à ce sujet. Pour tout étranger Européen, Africain ou non voulant s'informer du moins, connaître un peu plus la vie de cette population en France, ce livre est à conseiller.

Par contre pour ceux qui y habitent et qui connaissent quelque peu ou très bien le milieu Africain, on en apprend pas énormément, on en tire pas assez d'informations solides puisque le texte fait référence à des données déjà vu, déjà entendu, déjà utilisées. Il n'y a pas de nouveautés, le présent ouvrage reste très évasif et s'attelle à décrire les endroits, les lieux qui ne sont pas forcément très utiles dans ce contexte. La Présence de restaurants africains en France n'est pas toujours synonyme d'intégration de ce peuple.

Il y a évidemment beaucoup de témoignages, ce qui enrichit les propos de l'auteur, mais peu de réflexion véritable autour de la question de ces émigrés ; on en tire à cet effet pas assez d'arguments solides permettant de combattre les préjugés racistes que l'auteur a prétendument voulu apporter au départ. Peu de thèmes soulevés qui suscitent des débats. On est encore dans le cadre du propos qui reste très vague, superficiel, on tourne encore autour de la notion du très descriptif.

C'est un très beau recueil de témoignages, de récits, et d'affirmations plutôt que d'une synthèse analytique, critique, d'une décomposition des différents sujets abordés.

Tout du moins, c'est un ouvrage qui reste simple et agréable à lire.

